

JOURNAL DE LYON

Administration et Bureaux : rue de l'Hôtel-de-Ville, 63.

Bureaux de Vente : rue Centrale, 41.

La Rédaction ne répond pas des articles communiqués et ne se charge pas de les renvoyer. — Toute lettre non adressée ou insuffisamment affranchie sera rigoureusement refusée.

RÉDACTION
76, rue de l'Hôtel-de-Ville, 76.

ANNONCES ANGLAISES
30 c. la ligne

PRIX DE L'ABONNEMENT			
Ville de Lyon.	Trois mois : 10 fr.	Six mois : 20 fr.	Un an : 40 fr.
Département du Rhône	11	22	44
Département limitrophes	12	23	46
Autres départements	13	25	48
Pour l'Étranger, le port en sus.			

LES ABONNEMENTS
partent des 1^{er} et 16 de chaque mois.

Gérant :
O. GUICHARD
Imprimerie de H. STROCK, Lyon.

Le prix de l'abonnement est payable d'avance ; on ne servira pas les demandes non accompagnées d'un mandat sur la poste à l'ordre du Gérant.

Lyon, le 5 Mai.

Les journaux ministériels sont aujourd'hui tous d'accord pour annoncer que le gouvernement déposera dès la rentrée de l'Assemblée les projets de loi constitutionnelle, mais qu'il demandera la priorité pour la loi électorale. Nous pensons qu'on aurait tort de voir dans cette détermination du gouvernement autre chose qu'un moyen plus ou moins ingénieux de renvoyer à une époque ultérieure l'organisation définitive du septennat, tout en paraissant disposé à donner au pays une satisfaction qu'il ne cesse de réclamer depuis de longs mois.

Cette interprétation des intentions du gouvernement paraît plausible, pour peu que l'on veuille tenir compte de l'approbation que donne aujourd'hui la *Gazette de France* au dernier plan arrêté par le ministère. L'entente entre la droite et M. de Broglie est devenue un fait avéré et le vice-président du conseil a dû, pour l'obtenir, fatalement consentir à des sacrifices dont nous ne tarderons pas à connaître toute l'étendue.

De son côté, la *Presse*, qui passe pour prendre ses inspirations auprès de certains ministres, sinon auprès de la présidence même, et qui, dans ces derniers temps avait particulièrement insisté sur l'urgence de discuter avant toute chose l'institution d'une Chambre haute et la transmission des pouvoirs, la *Presse* maintient encore ses premières déclarations, mais laisse percer, en présence des combinaisons nouvelles, un certain découragement. Elle veut bien admettre, avec le *Journal de Paris*, la priorité en faveur de la loi électorale : 1^o parce que cette loi est est prête ; 2^o parce qu'elle peut être votée ; 3^o parce qu'elle atténuera les effets d'une dissolution possible. Mais, ajoute-t-elle, « cette priorité n'est soutenue que si l'on a pris son parti des lois constitutionnelles. Si l'on n'aborde pas immédiatement, dès la rentrée, la question de l'organisation du septennat, les motifs ne manquent pas pour l'ajourner à l'année prochaine. »

C'est précisément cet ajournement à l'année prochaine que paraît avoir consenti M. de Broglie, pour conserver les votes de la droite, et demeurer ainsi à la tête des affaires. La *Presse* laisse même entendre qu'elle ne doute plus de ce dernier compromis, depuis qu'il a été décidé que le président de la République n'interviendrait pas, par un message, dans la direction qui sera donnée aux débats de l'Assemblée. Elle n'essaie pas de cacher, à ce sujet, son désappointement et ses regrets. « Nous sommes, écrit-elle, de ceux qui croient qu'un message est très-opportun dans les circonstances actuelles. On en a décidé autrement. Soit ! Nous donnons la nouvelle, comme c'est notre devoir, mais en conclure que nous sommes satisfaits, c'est singulièrement abuser du raisonnement et torturer la logique. »

Ainsi, effacement du maréchal et maintien du *statu quo* : tel paraît être aujourd'hui le programme.

Cette session, qui aurait pu produire des résultats si féconds, va s'écouler en tiraillements stériles et laisser la situation engagée dans les mêmes voies ou, pour mieux dire, dans la même ornière.

Le ministère de Broglie va donc se retrouver avec les mêmes alliés, devant les mêmes adversaires, prêts aux mêmes déclarations évasives, à la même tactique d'atermoiements. En un mot, il sera la personification la plus complète de cette politique d'équivoque,

qui, sous les apparences d'une trêve, n'est, après tout, qu'un ajournement et le maintien de l'incertitude.

Il avait pourtant été promis dans l'acte constitutionnel du 20 novembre, que les lois constitutionnelles ne tarderaient pas à être votées, que le septennat allait être enfin organisé ! N'aurait-on pas le droit, après six mois, de demander à ceux qui les ont pris, comment ils entendent tenir ces engagements ? On ne saurait assez le répéter : le moment est venu de donner au septennat des institutions définitives, et ce ne sera pas en abandonnant, ainsi qu'on se le propose sans doute, aux interminables élaborations de la commission des trente, les lois constitutionnelles, qu'on arrivera à les proposer utilement, avant les vacances, aux discussions et au vote de l'Assemblée.

INFORMATIONS POLITIQUES

On écrit de Paris :

Il faut s'attendre à voir les divers groupes parlementaires se retrouver en face de la loi électorale dans la même situation où ils étaient à la veille des vacances. La défection des intransigeants de l'extrême droite et l'abstention volontaire ou l'absence accidentelle des bonapartistes n'avaient pas empêché le cabinet d'avoir 70 voix de majorité. Ces 70 voix, le cabinet les retrouvera demain ; le groupe Périer, qui en plusieurs circonstances déjà s'est séparé de son chef pour voter avec la majorité, reste acquis au gouvernement, et ce n'est pas sur la question électorale qu'il lui retirera son concours.

Quant à la masse du centre gauche, elle persistera dans son attitude d'opposition systématique, et, pour lui faciliter sa résistance au projet de loi des Trente, la gauche renoncera, dit-on, à protester contre toute révision de la loi électorale ; elle laissera le débat porter uniquement sur le mode et sur le fond de cette révision. De cette façon, on ne pourrait pas mettre le centre gauche et la gauche en contradiction l'un avec l'autre, ni opposer au centre son vote précédent. L'extrême gauche elle-même se prêterait à cette combinaison. Ce n'est donc plus le principe d'une réforme quelconque, mais l'application du principe, qu'elle combattrait.

On ne parle plus, dit le *Bien public*, de changements ministériels. Les rudiments de pourparlers n'ont pas abouti. M. de Broglie s'appuie plus que jamais sur la droite. Les instructions de son parti seraient de résister à outrance, de ne quitter le pouvoir que contraint et forcé, de se contenter de la plus faible majorité.

Si l'en est ainsi, et nous sommes disposés à le croire, ce serait une raison de plus pour qu'on n'abordât pas les questions constitutionnelles dont la discussion ne permettrait sans doute pas de conserver même la faible majorité jugée suffisante.

Une déclaration officielle de M. Pascal, préfet de la Gironde, au conseil général de ce département, semble ne laisser aucun doute sur le projet du gouvernement de demander, dès la rentrée de l'Assemblée, la priorité pour la discussion de la loi électorale. La presse officielle est, d'ailleurs, unanime pour déterminer dans ce sens les intentions du cabinet :

Le conseil ayant, sur les conclusions du rapporteur, émis un vœu tendant au renouvellement partiel des assemblées départementales avant la session d'août, M. Pascal a reconnu que les trois années à l'expiration desquelles la loi du 10 août 1871 a fixé ce renouvellement, seront écoulées à la fin de la session actuelle, par cette raison que l'année administrative est déterminée par le vote du budget et que les conseils nommés à la fin de l'année 1871 ont voté trois budgets consécutifs.

Il ressort de cette déclaration que les élections départementales devant avoir lieu d'ici à

trois mois, et le cabinet ayant exprimé plusieurs fois l'opinion qu'il ne devrait pas être procédé à ces élections sous l'empire de la loi électorale encore en vigueur, on peut facilement en conclure que, dans sa pensée, la nouvelle loi sera votée en temps utile pour permettre l'établissement des listes électorales avant le mois d'août, ce qui implique sa mise à l'ordre du jour avant la fin du mois.

Le *Bien public* nous donne le renseignement suivant :

Nos renseignements particuliers nous permettent d'affirmer que l'extrême droite se maintient résolument sur son terrain et qu'il ne lui suffira pas d'une prolongation de l'équivoque. Elle veut et elle demandera une affirmation de la monarchie.

On assure que, dès la rentrée de l'Assemblée nationale, M. Rouvier, député des Bouches-du-Rhône, déposera sur le bureau une interpellation au sujet de la fermeture de plusieurs cercles républicains de Marseille.

Nous lisons dans le *Progrès du Var* :

La canonnière à hélice *Oriental*, commandée par M. Salandrouze de la Moiraix, lieutenant de vaisseau, est partie précipitamment pour aller reprendre la station des côtes de Biscaye, avec ordre de se rendre à Santander, en prévision des graves événements militaires qui vont avoir lieu en Espagne.

Le *Mohaber* publie les détails suivants sur la prise de Bou-Choucha et de sa smala :

Cet agitateur était remonté vers le nord, à la tête d'une troupe assez considérable de maraudeurs, composée en grande partie de Touaregs et d'Ouled El-Achehab, dans le but de tenter un coup de main sur nos tribus.

Un goum organisé par le lieutenant ben Driss Agha d'Ouargla et commandé par son frère Si Saïd, sorti d'Ouargla et ne tarda pas à rencontrer l'ennemi, qui battit précipitamment en retraite et fut vivement poursuivi.

Ce ne fut qu'à Melez, à cinq journées sud-ouest d'Insalah, qu'il put être atteint et détruit après un combat des plus acharnés.

Bou-Choucha, après avoir eu 45 de ses cavaliers tués, a été pris avec son drapeau et toute sa famille ; 400 chameaux sont tombés entre les mains de nos gens, dont les pertes sont relativement minimes.

Ce succès amènera, il faut l'espérer, la tranquillité de l'extrême sud de la division de Constantine et de celle d'Alger, qui se trouvaient toujours sous le coup d'une incursion de ce coupeur de routes.

La *Gazette de France* nous donne les renseignements suivants qui laissent planer un certain soupçon sur la délicatesse des carlistes et sur l'état de leur garde-robe.

Deux déserteurs de l'armée régulière espagnole sont arrivés aujourd'hui à Bayonne ; ils sont entrés en France par Sare, après avoir été désarmés par les carlistes, qui les avaient, en outre, dépouillés de leurs uniformes. L'un d'eux a dû être admis d'office à l'hôpital militaire.

On écrit de Mayence à la *Gazette d'Augsbourg* que le député au Reichstag, Most, du parti socialiste, a été arrêté à Mayence, dans les bureaux de la rédaction de la *Voix populaire de l'Allemagne du Sud*. L'arrestation a été faite, le 29 avril, sur un ordre venu de Berlin. Le motif de cette mesure est inconnu jusqu'ici.

Le vote des lois confessionnelles, par le parlement autrichien, et l'attitude du clergé à la suite de leur adoption inspire au Nord les réflexions suivantes :

Le gouvernement autrichien a montré de nouveau, à l'occasion de la discussion de la quatrième loi confessionnelle, que s'il est fermement résolu à faire prévaloir le principe de la suprématie de l'État, dans ses rapports avec l'Église, il ne veut pas cependant aller, du moins du premier coup, jusqu'à bout des conclusions à tirer de ces prémisses. Il compte, en donnant la préférence à ce système de compromis sur les solutions radicales préconisées par l'extrême gauche du Reichsrath, éviter les conflits que des mesures analogues ont provoqués en Allemagne, et l'on sait que jusqu'à

présent cet espoir semble devoir se réaliser. L'épiscopat autrichien vient encore de faire preuve d'une modération relative, que les journaux viennois se plaisent à relever, en s'abstenant d'ordonner la lecture, du haut de la chaire, du manifeste auquel ont abouti les récentes conférences épiscopales de Vienne. En Prusse, au contraire, les conflits avec le clergé prennent de jour en jour un caractère plus critique, et les contre-coups qu'ils ont dans les hautes régions gouvernementales, ajoutent encore à leur gravité. La retraite de M. d'Arnim, tout comme il y a quelques mois celle de M. Roon, se rattache à la politique suivie par le prince de Bismarck dans les questions religieuses, et le chancelier arrive ainsi à porter peu à peu tout le poids de la lutte engagée avec l'Église, de même qu'au mois de juin 1866 il fut seul à affronter la responsabilité de la guerre avec l'Autriche.

UN COMMUNIQUÉ

Il nous arrive ce matin, par la voie d'Angleterre, un communiqué international qui est de ceux dont on doit tenir le compte le plus grave. Il confirme ces vagues inquiétudes, ces angoisses qui nous ont assaillis depuis plusieurs mois.

Hier au soir, le comte Russell a demandé au gouvernement anglais communication des correspondances entre les grandes puissances, relatives au maintien de la paix en Europe. Interpellant en même temps le ministère, le comte Russell veut savoir son sentiment sur les probabilités de paix, qu'il trouve quant à lui bien réduites ; il parle des « symptômes fâcheux actuels » et de « présage d'une tempête nouvelle. »

Le comte Russell n'aime pas la France ; ses anciennes sympathies pour l'Allemagne grandissent encore par une passion religieuse qui lui a fait approuver récemment la politique oppressive suivie par le gouvernement de Berlin à l'égard des catholiques.

Aussi, autant qu'on peut en juger par un résumé télégraphique, ses paroles à la Chambre des lords n'ont été qu'une espèce de paraphrase du célèbre discours de M. de Moltke. L'Allemagne, dit-il, après le général prussien, aura à défendre pendant cinquante ans ce qui a été acquis en cinq mois, la France veut la revanche, il faut se défier d'elle, etc., etc., enfin toute la phraseologie du fort contre le faible.

La réponse de lord Derby, au nom du gouvernement anglais, a été des plus réservées. Il est évident, d'après son langage, que la paix était compromise récemment, pour l'avenir le ministre dit qu'il existe des causes d'appréhension pour la paix. Il s'empresse d'ajouter en même temps, qu'il ne voit pas une seule cause sérieuse de guerre dans un avenir immédiat.

S'il y avait danger de guerre, lord Derby déclare que « le gouvernement anglais ferait tout le possible pour le maintien de la paix sans cependant prendre part à la lutte tant que l'intérêt national ne l'exigerait pas. » Ce qui signifie que les Tories aussi bien que les libéraux sont disposés à continuer envers la France cette politique mercantile qui conduira l'Angleterre à l'aviilissement.

Quoi qu'il en soit, ces propos de nos voisins nous apportent, à défaut de consolations et d'espérances, ce plus précieux des biens, que nous méprisons trop souvent, c'est-à-dire la connaissance de la vérité.

Mettons-nous donc sous les yeux cette vérité nue, répétons-lasans phrases. Maintenant plus que jamais, nous savons que nous sommes couvés, man-

gés des yeux par des vainqueurs insatiables. Malgré tous leurs desirs, il est évident, à moins que le monde ne retombe dans la barbarie, qu'ils ne pourront nous accabler de nouveau sans découvrir un motif quelconque pour le faire. Mais, de ce côté, l'Allemagne se contentera de peu, ne l'oublions jamais.

Savoir attendre, souffrir en silence, dévorer même les affronts, c'est pour le moment toute la politique française à l'extérieur. Il faut être inébranlable, car tous les jours la patrie est en jeu.

L'échec des armes carlistes devant Bilbao n'offre pas seulement un grand intérêt sous le rapport politique, il peut être encore, pour l'observateur qui a pris la peine de suivre depuis le commencement de la guerre l'histoire des opérations dans les journaux légitimistes, l'occasion d'une étude morale. Cette étude éclaire en effet ce qu'on peut appeler l'état mental des partis à notre époque, et bien qu'elle relève plutôt de la psychologie que de la politique, on nous pardonnera pour une fois de nous y arrêter. Le sujet en vaut la peine.

Est-il jamais arrivé à quelqu'un de nos lecteurs de songer à ce que peut bien avoir d'étrange la situation d'esprit, par exemple, d'un abonné à un journal légitimiste ; nous entendons un de ces abonnés sérieux, honnêtes, candides, qui sont le fondement de la clientèle et croient comme parole d'Évangile tout ce que renferment les quatre pages de papier qui leur arrivent chaque matin dans leur châteaufort ?

Pour cet abonné, son journal ne peut ni le tromper ni se tromper. Or il ne lit que lui ; ce serait péché d'en ouvrir un autre. Tout homme qui le rencontrerait lisant cet autre, c'est-à-dire « un mauvais journal », est à ses yeux un homme sans moralité. On ne connaît pas, dans notre monde profane, la valeur de cette expression : un mauvais journal.

Cela représente, pour qui l'emploie, quelque chose de scandaleux, d'énorme, de monstrueux. Et cela doit être, dès que pour ces personnes, d'ailleurs de bonne foi, la politique n'est pas la politique, mais un dogme. Pour l'abonné fidèle, ne pas penser comme son journal, ce n'est pas tomber dans une erreur, c'est commettre une faute.

Or, il ne faut pas ignorer que les bons journaux ne sont pas nombreux.

C'est l'*Univers*, le *Monde*, l'*Union*, la *Gazette de France* (on ne parle ici que des journaux de Paris), tout le reste, sans exception, « mauvais journal ». Le *Français* est sur la limite, et toutes ses perfidies elles-mêmes ne suffisent pas à le placer au rang d'un bon journal.

Tel est notre type d'abonné. L'histoire contemporaine, et même beaucoup de l'histoire du passé, il ne les connaît que par son journal. Se figure-t-on bien non-seulement quelle idée il doit se faire des hommes et des événements politiques, mais encore quelle connaissance il possède des faits matériels, grossiers, que tout le monde peut vérifier ? Se figure-t-on bien ce qu'il est l'exactitude de ses informations ? Un tel homme vit dans un monde idéal, imaginaire. Rien de la réalité ne vient décolorer son rêve.

Par exemple, il doit aussi se passer parfois, dans l'esprit de notre personnage, d'étranges bouleversements ; il doit être en proie à de singulières perplexités. Supposons, comme cela peut arriver, que ce soit le journal légitimiste

de notre localité, qu'il ait chargé de lui fournir chaque jour des notions exactes sur les hommes et les faits. Que peut-il bien penser alors du siège de Bilbao et de ses péripéties, lui qui a lu dans son journal, il n'y a pas tout à fait deux ans, que Charles VII avait fait son entrée triomphale dans cette même ville de Bilbao, au son des cloches et des canons, et aux acclamations de la population toute entière ? Or, voici que deux ans après, on lui raconte que le même Bilbao est assiégé par le même Charles VII. Quelle explication voulez-vous que le malheureux se donne de ce phénomène inouï, d'une ville, dans laquelle on entre triomphalement pour l'assiéger ensuite, étant admis, d'ailleurs, que bon journal ne peut mentir ?

Mais l'infortuné n'est pas au bout de ses peines. L'histoire tout entière n'est pour lui qu'une série de phénomènes tous plus inexplicables les uns que les autres. Ainsi voilà cinq semaines qu'il sait que Serrano est battu, coupé, lâché. Il l'a lu dans son journal-évangile, et imprimé en gros caractères interlinéaires :

Les dernières dépêches espagnoles constatent élogieusement les progrès des carlistes. Maintenant que les défaites de Serrano sont bien avérées, les populations commencent à se déclarer dans le centre de la Péninsule, et les soldats carlistes sortent de dessous terre. Santes marche de l'est sur Madrid, que le ministre essaie de fortifier, mais qui ne sera pas défendu.

Dans une autre direction, les communications entre la capitale et Santander sont coupées par un corps carliste qui a intercepté la ligne ferrée au tunnel de Reinoso. Ce fait d'armes sépare l'armée de Serrano de Madrid ; non-seulement Serrano ne pourra plus recevoir des renforts par cette voie, à supposer qu'on en ait à lui envoyer ; mais il aura la retraite fermée, quand il aura épuisé ses derniers efforts devant les retranchements de Monte-Abanto ; il ne lui restera qu'à s'embarquer à Santander pour aller où ne sait où.

En même temps, on apprend que la population de Bilbao est en révolte, c'est-à-dire que la garnison républicaine est au bout de la défense. D'une heure à l'autre la reddition est possible.

Evidemment, le pitoyable abonné n'a plus eu de doutes, n'est-ce pas, et celui qui eût osé, en présence de faits si patents, manifester quelque incrédule, n'eût pu être qu'un républicain d'un mauvais foi monstrueuse, comme ils le sont tous. Donc, pour cet abonné fidèle, il est clair que, depuis cinq semaines, le roi Charles VII a eu largement le temps de faire son entrée dans la ville de Madrid. Eh bien ! pourquoi son journal ne l'annonce-t-il pas ? Quel est donc ce mystère ? Encore une fois, que doit-il se passer dans le cerveau de ce malheureux, et n'est-ce pas pitié de torturer ainsi d'honnêtes gens qui ne vous ont fait aucun mal ?

Et puis, jugez de l'état de surexcitation dans lequel est continuellement l'infortuné ! Tous les articles qu'il lit sont pour le jeter dans l'enthousiasme. Jusqu'aux dépêches sont au picrate de potasse. Pas plus tard que le 3 avril, on lui télégraphiait, toujours en gros caractères, parce que c'est plus émouvant, et que, d'ailleurs, cela coûte moins cher :

« Une révolution vient d'éclater à Bilbao. »

« Grand découragement dans l'armée républicaine. »

« Pendant ce temps nos bataillons, secondés par de braves volontaires, et accourus de toutes parts, et plus de 3,000 femmes font de nouvelles tranchées. »

« La moitié seulement de notre armée a été engagée jusqu'à présent. »

FEUILLETON DU JOURNAL DE LYON

Du 6 Mai 1874. 27

LE ROMAN

D'UNE PAYSANNE

PAR VICTOR PERCEVAL

— Tu as au moins prélevé les frais de son entretien et de son éducation ?
— Pas davantage, monsieur mon cousin, j'ai pourvu à tout de ma fortune privée.
— Et se tournant vers son fils avec une affectueuse et touchante bonhomie :
— J'ai eu peut-être quelques torts envers toi, mon enfant, reprit M. de Bussières, puisse-je ainsi les avoir rachetés !
— Mon père ! dit Christian en se jetant tout ému dans les bras du baron.
— C'est bien ce que tu as fait là ! dit le colonel avec effusion.
— Et il secoua vigoureusement la main du vieux gentilhomme.
— Sapsis ! quelle poigne !... Ce n'est pas une raison pour me désarticuler l'épaule... Quant à mes comptes de tutelle, ils sont là-haut, et quand tu voudras les examiner...
— Je ne te ferai pas cette injure.
— Demain matin, je ferai visiter à Christian ses propriétés ; après-demain, nous ferons régulièrement son émancipation chez le notaire de Saint-Sylvain.
— Tu vas vite en besogne.
— D'ici à peu de jours, mon enfant, tu auras donc à veiller toi-même à ton propre grain ; on prend vite goût à cette besogne ; tu trouveras ici bonne table et bon gîte ; si tu le veux, je serai moins ton père que ton camarade. Ajoute à cela d'aimables voisins...
Le colonel salua.
— Ce n'est pas pour toi que je dis cela, s'interrompit le baron.
— D'aimables voisins, de charmantes voisines, de belles armes, beaucoup de gibier, de bons chevaux, voilà plus qu'il n'en faut pour mener galement la vie.
— Sans doute que, aux yeux du jeune homme, il y manquait encore quelque chose, car il n'approuva que du bout des lèvres.
— Quand je mourrai, reprit le gentilhomme, le plus tard possible...
— Mon père !

— Tu seras millionnaire.
— La belle affaire ! dit M. Duranton. Si encore cela pouvait faire dîner deux fois !
— Ah ! oui, soupira le baron, ce serait là une prérogative que j'achèterais bien cher ! Pourtant on y arrive en graduant bien ses menus... Quant à être millionnaire, mon cousin, la chose, à vrai dire, n'a de valeur que pour les croquants... mais il faut toujours bon de leur jeter aux yeux cette poudre aveuglante...
— Tiens, s'écria tout à coup le colonel en regardant par une fenêtre, qui est-ce qui nous arrive donc par là bas ? on jurerait que c'est ma fille.
M^{lle} Francine, suivie d'un groom, apparaissait en effet, à distance, montée sur un jument arabe que son père avait ramenée d'Afrique, et qu'elle maniait en véritable écuyère.
— Une amazone de toile écarlate, souchachée d'arabesques rouges, dessinait gracieusement sa taille, et se drapait, en longs plis flottants, presque jusqu'à terre. Un petit chapeau de paille, mutin, coquet, retourné, orné d'une plume blanche à la Henri IV, couvrait à peine le bout de sa tête. Une fraise droite, à petits plis, maintenue par un ruban de satin corse, encadrait son cou. Deux grands lévriers blancs, mouchetés de taches rouges, et qu'elle lutinait du bout de sa housseine, gambadaient autour du cheval.
— C'était, en somme, la plus gracieuse apparition qui se pût réver.
— Elle vient sans doute au devant de moi, dit le colonel.
— Une charmante idée qu'elle a eue, ajouta le baron.
— Christian, mon ami, reprit M. Duranton, fais-moi le plaisir d'aller recevoir ta cousine, et de la conduire au jardin ; nous vous rappellerons tout à l'heure.
Le jeune homme s'empressa d'exécuter cet ordre agréable.

— On dirait que tu le renvoies ? interrogea M. de Bussières.
— Tout juste, mon cousin, j'ai à te dire certaines choses qu'il ne doit pas entendre.
— Des énormités, en ce cas, selon ta coutume.
— Mon Dieu, non ; ainsi je commence par reconnaître humblement que tu vaux mieux que ta réputation.
— Pour beaucoup d'autres, c'est le contraire. Ensuite, ma réputation est-elle bien aussi mauvaise que tu le prétends ?
— Quant à cela, je l'affirme.
— Soit. Et l'es-tu jamais demandé pourquoi ?
— Parbleu ! parce que tu es un mauvais sujet ; parce qu'il te manque la vertu.
— Non pas la vertu, mais l'hypocrisie. Ah ! l'hypocrisie ! quel bon petit verminé à déguiser toutes les turpitudes !... Si je voulais m'en donner la peine, on m'adorerait comme un petit saint.
— Je serais curieux de voir comment tu t'y prendrais pour cela.
— Rien de plus facile ; le procédé est infallible : je commencerais par donner à l'Église deux ou trois mauvaises croûtes ou quelques statues de rencontre.
— Bien ! Ensuite ? demanda le colonel en riant.
— Ensuite, à certain jour de la semaine, je déposerais quarante sous sur la table de ma cuisine, ou chaque porte-besace des environs aurait le droit d'en prendre un. Peu de frais, comme tu vois, et quarante trompettes de la renommée qui me béniraient...
— Plus ou moins.
— Enfin, ils en auraient l'air, et ce serait toujours cela. Vers la Noël, atteler de six grands chevaux de labour une voiture de bois qu'un seul écu pourrait aisément traîner, et s'en aller, en cet appareil, déposer de chaumière en chaumière une demi-douzaine de

pagots... quel petit manteau-bleu je ferais bien vite !... Le conseil municipal de Saint-Martin-des-Bois serait capable de me voter une couronne...
— De rosière ? demanda en souriant M. Duranton.
— De philanthrope, mauvais plaisant. Ce bon M. Claude lui-même et sa pimbèche de femme dénigraient m'accorder leur estime ; celle-ci n'aurait peut-être jamais songé à cacher Orgen par-dessous la table.
— Que veux-tu dire ?
— Rien ! un sourire qui me passe par la tête... Que veux-tu ? Ces façons cafardées ne sont pas de mon fait.
— Je te sais pourtant charitable et généreux.
— Oui, à ma manière ; je choisis les pauvres honteux ; et ceux-là se gardent bien d'aller crier sur les toits la sollicitude dont ils sont l'objet. Enfin, je fais mal le bien, à ce qu'il paraît ; je ne pose pas pour l'apôtre ; je ne place pas mes charités à usure... Dans tous les cas, tu vois que, si je pêche, ce n'est pas par ignorance ; j'ai le doigt et l'instrument ; je pourrais, au besoin, jouer de la considération publique comme Paganini jouait du violon. Mais c'est précisément parce que je sais ce qu'elle vaut, et comment on l'achète, que je la dédaigne.
— Soit, mais de deux choses l'une : il faut que tu éloignes d'ici ton fils, ou que tu changes de conduite, car ta façon de vivre est un véritable scandale...
— Ah ! ah ! voilà donc ce qu'il y a ! s'écria le baron en se frottant les mains ; je me disais aussi : « Duranton ne m'a pas encore abreuvé d'injures ; à quoi pense-t-il donc ? Il manque à tous ses devoirs. »
— Tant que tu as été seul, reprit le colonel, tu pouvais, à la rigueur, vivre à ta guise...
— En vérité ! j'avais cette liberté grande !... Avoue, mon officier, que c'est là une bien belle prérogative.

— Fais de l'ironie tant que tu voudras ; il n'en est pas moins vrai que Christian est à l'âge où l'on subit fatalement toutes les influences, les mauvaises aussi bien et encore mieux que les bonnes... Je n'imagine pas que tu veuilles, de parti pris, le pervertir par ton exemple !
— Lâche donc le mot tout de suite, et dis qu'il est question des servantes.
— Oui, il est question des servantes.
— Je n'en ai plus que cinq...
— Une bagatelle ! Quand je pense que nous en avions une à laquelle nous avions la faiblesse de tenir...
— Mariette ?
— Oui, Mariette, et que tu ne l'es pas fait scrupule de nous l'enlever par des moyens qu'il me répugne de qualifier...
— Quelle toujours pendant que tu y es... D'abord, pour celle-là, c'est de ta faute.
— Comment ! de ma faute ?
— Il ne fallait pas me faire manger de ses couilles à la Chambord... Dieu, quels coulis !... Je ne pouvais cependant pas aller tout exprès à Bretteville pour l'en demander, cela aurait fini par l'ennuyer, d'autant que tu ne les aimes peut-être pas autant que moi. Alors, j'ai préféré les avoir sous la main, et voilà toute l'histoire.
— Oui, l'une pour ses coulis, et celle-là pour autre chose ; du reste, ce sont tes affaires.
— J'aime à le croire.
— Seulement, comme tu n'es sans doute pas disposé à tenir compte de mes remontrances...
— Non, mais en m'amusant, et je serais désolé d'en être privé ; les distractions sont si rares, ici !
— Comme tu n'es plus précisément de la première jeunesse...
(La suite à demain.)

vre typhoïde a augmenté dans de notables proportions depuis deux ou trois jours.

Mais ce fait ne doit point effrayer outre mesure la population lyonnaise, qui semble avoir des craintes exagérées sur l'épidémie, et qui redoute surtout que la fièvre, jusqu'à présent bénigne, ne prenne maintenant un caractère plus pernicieux.

Qu'on veuille bien se rappeler, en effet, que l'épidémie a pris son grand développement il y a quinze jours environ, et que c'est précisément à la fin de la première quinzaine de maladie que les cas de décès se produisent en plus grand nombre.

Rien d'étonnant donc à ce que la mortalité se soit élevée plus qu'à l'ordinaire hier et avant-hier.

L'épidémie n'en est pas moins en pleine période de décroissance, elle n'en garde pas moins son caractère bénin, et surtout elle ne continue pas moins à ne faire qu'un très-petit nombre de victimes relativement au nombre de personnes atteintes.

Quelques personnes se sont imaginées également que le traitement par l'eau froide ne produisait pas les résultats que l'on attendait, et vont même jusqu'à dire que l'hydrothérapie va être abandonnée par les médecins de l'Hôtel-Dieu.

Nous devons les détromper formellement. Le traitement par l'eau froide est généralement accepté aujourd'hui et rien ne fait présager que les médecins doivent l'abandonner.

Nous recevons quelques renseignements sur un certain nombre de nouvelles arrestations qui viennent d'être opérées hier matin, pour des faits relatifs au 4 septembre.

On sait que Baudy a été le premier incarcéré pour séquestrations illégales et faits arbitraires commis en 1870.

On s'attendait à ce que Baudy ne fût pas le seul compromis dans cette affaire. En effet, huit autres individus, prévenus des mêmes faits, ont été également séquestrés.

Voici leurs noms : Marcelin Dumond, tisseur, rue Tholozan ; Jean-Baptiste Massot, employé, rue Duguesclin ; Benoit Robert, ancien machiniste au théâtre des Variétés ;

Darvère, concierge du théâtre des Variétés ; Jean Marmonnier, tisseur, rue Tholozan ; François Sauvanau, employé, place Morel ; Pierre Laprat, employé au service des cimetières, rue Neyret ; Antoine Graillat, tisseur, côte St-Sébastien.

Voici, sur l'armée territoriale, quelques nouveaux renseignements qui intéressent le public. Les jeunes gens qui ont été exemptés jadis pour infirmités et pour défaut de taille, n'ont pas besoin de se faire inscrire sur les listes de recensement de l'armée territoriale.

Les exemptés ou dispensés pour raisons de famille, aînés d'orphelins, fils aînés de veuve, frères d'un militaire sous les drapeaux, etc., doivent se faire inscrire.

La dispense est maintenant en faveur des ministres d'un culte reconnu par l'Etat et des membres de l'instruction publique.

Les anciens militaires, dont le service compte à partir du jour où ils ont contracté un engagement volontaire, doivent vingt ans de service en tout dans l'armée active, l'armée territoriale et les réserves de ces deux armées.

Exemple : Un jeune homme engagé volontaire à dix-sept ans passe dans la réserve de l'armée active à vingt-deux ans, dans l'armée territoriale à vingt-six ans, dans la réserve de l'armée territoriale à trente et un ans, et se trouve entièrement libéré à trente-sept ans révolus, c'est-à-dire trois ans avant les jeunes gens de sa classe.

Est-ce que notre ville serait menacée, comme Paris, d'une épidémie de suicide ? Hier, nous mentionnions la mort d'un néo-cant de la rue Pizay.

Aujourd'hui, deux faits de même nature nous sont signalés. Un inconnu paraissant âgé de 35 ans, s'est venu hier à un peuplier de la presqu'île de Balmont, près du Grand-Camp.

Hier, également, dans la nuit, un nommé René L... a essayé de s'empoisonner par le sel d'oséille.

Ses cris de douleur ont attiré bientôt des gardiens de la paix qui ont transporté le malheureux jeune homme à l'Hôtel-Dieu.

Son état est des plus graves, et l'on ignore absolument si la science pourra arrêter les effets du poison.

Avant-hier soir, un commencement d'incendie s'est déclaré au n° 19 de la rue de Bourgoignat chez un aubergiste, nommé Jacques P... Les pompes de la gare d'eau de Vaise rapidement accourues, ont permis aux personnes présentes de maîtriser promptement le feu sans dégâts de grande importance.

Avant-hier, un habitant de la rue Boileau, n° 5, a été attaqué sur le quai de la Guillotière, vers le square du pont, et frappé au visage par un inconnu qui a pris aussitôt la fuite.

La victime, étourdie d'abord par la violence du coup, a eu à peine la force d'appeler du secours, mais la police est aujourd'hui sur les traces du coupable.

Un sieur Jean Roux, mégissier, âgé de 41 ans, a été arrêté avant-hier, sous inculpation de viol d'une petite fille de 11 ans.

L'ouverture des Concerts-Bellecour aura lieu le 15 mai à 8 heures du soir. L'administration des concerts, pour répondre à de nombreuses demandes, vient de créer des abonnements pour la saison (du 15 mai au 31 août) au prix de trente francs. Ces abonnements se trouvent chez tous les marchands de musique.

Nous avons raconté, il y a quelque temps, l'arrestation sur la place de l'Opéra-Comique, à Paris, d'un nommé Agier. Il est accusé d'être un des individus qui ont assassiné M. de Lespée, préfet de la Loire, au mois de mars 1871.

Un homme fort compromis dans les affaires de la Commune, à Paris, un brocanteur du quartier de la rue Bellefond, a été arrêté hier, au domicile du frère de sa femme, à Montmartre. Cette arrestation a jeté une nouvelle lumière sur les faits et gestes d'Agier pendant son court séjour à Paris, où il se cachait chez le brocanteur.

A l'époque où son arrivée à Paris était signalée, des agents se présentèrent au domicile du brocanteur pour l'arrêter. La femme de ce dernier, à la vue des agents, se mit à crier : — Ah ! voilà des roussins qui viennent pour arrêter mon homme, mais ils ne l'auront pas. Elle se saisit d'une longue barre de fer qui sert à fermer la boutique et tint les agents en respect. Pendant ce temps son mari eut le temps de s'échapper par l'arrière-boutique.

Après une visite minutieuse dans la maison, ne trouvant pas le brocanteur, il se retirèrent en dressant procès-verbal.

Le lendemain, un commissaire de police, bien connu pour son adresse et son courage, M. Macé, des délégations judiciaires, le même qui avait essayé si vaillamment de sauver la vie au malheureux Vincenzini, se présenta chez le brocanteur.

Il fut arrêté sur le seuil de la porte par sa femme qui lui défendit d'abord d'entrer. Lorsqu'il se fut nommé, elle se radoucit, entra, et se dirigea vers une commode qu'elle essayait d'ouvrir tout en disant : — Entrez donc, cher monsieur, et prenez la peine de vous asseoir.

Cette invitation, faite d'un ton étrange, inspira des soupçons. M. Macé, suivi de plusieurs agents, se précipita dans la boutique et devant la commode.

On s'empara de la femme et on ouvrit le meuble, dans lequel on trouva un revolver chargé de six coups.

La brocanteuse nia énergiquement avoir eu l'intention de s'en servir. Elle fut emmenée, et une perquisition en règle amena la découverte d'un certain nombre de fusils chassepots, de fusils de chasse, de revolvers et sabres.

Des papiers furent trouvés aussi, annonçant l'arrivée prochaine d'Agier, ce qui amena son arrestation quelques jours après, place de l'Opéra-Comique.

La femme du brocanteur, après deux semaines de détention, fut relâchée ; il avait été impossible à la police de mettre la main sur son mari.

Le lendemain, elle alla chez son frère, à Montmartre, et c'est là que le soir on arrêta le brocanteur.

L'abaissement de la température qui s'est produit ces jours derniers ne laisse pas que d'inquiéter beaucoup les propriétaires. Pourtant, jusqu'à présent, les dommages causés par les récentes gelées, ne semblent pas devoir être irréparables.

Voici les renseignements fournis par les journaux des départements, à ce sujet : On lit dans le *Mémorial des Vosges* : « Depuis quelques jours, la température s'est sensiblement refroidie, et les gelées tardives sont venues. Pendant la sécheresse en atténue les effets ; jusqu'à présent le mal, quoique sérieux, laisse encore quelques espérances. D'après les on-dit de plusieurs personnes de divers points du département, la moitié des bourgades de la vigne sont gelées, ainsi que la plupart des arbres fruitiers qui sont encore en fleurs. »

On lit dans l'*Eclair* de Lunéville : « Le 29 et le 30 avril, les vignes ont gelé : le dommage paraît varier, suivant les localités, d'un dixième à un quart. Cette fois, ce sont les hauteurs qui ont été plus particulièrement atteintes ; les fonds paraissent avoir été préservés à peu près partout. Les effets de la gelée ont été très bizarres ; à côté d'une vigne fortement atteinte, on en voit qui, placées dans des conditions identiques, sont restées intactes. Nos viticulteurs s'accrochent cependant à reconnaître que, si d'autres gelées surviennent pas, le mal, vu le peu d'avancement de la saison, se réduira à peu de chose et pourra se réparer en partie par la pousse des bourgades du bas, qui sont très peu avancés, surtout dans les vignes où on a taillé long. »

« Les arbres fruitiers autres que les pêchers et les abricotiers ne paraissent pas avoir souffert. Cependant beaucoup de noyers ont été gelés en partie. Les colzas et les luzernes ont souffert. Beaucoup de pommes de terre printanières ont été atteintes, ce qui n'occasionnera qu'un retard de quelques jours dans la récolte. »

On lit dans le *Courrier de l'Aisne* : « La température, depuis mardi, s'est subitement abaissée, sous l'influence d'un vent du nord extrêmement vif. Le thermomètre est descendu très-bas, surtout dans les campagnes ; mais la gelée n'a pu causer de grands dommages, grâce à la sécheresse de la terre. »

On lit dans le *Courrier de Meurthe-et-Moselle* : « La gelée a déjà fait quelque mal dans les vignes de la commune de Nancy. Des bas-fonds ont surtout souffert ; mais si les ravages se bornent là, ils ne seront pas très considérables. »

L'*Indépendant de la Marne et de la Moselle* dit : « Nous avons d'excellents renseignements sur la situation de la vigne ce matin samedi. Malgré le froid piquant, la sécheresse de la terre a empêché toute gelée désastreuse. Jeudi dernier, dans les basses vignes, du côté de Pierry, ou dans les terres remuées, on avait constaté quelques bourgades gelées, mais c'est un fait normal auquel les viticulteurs attendent tous les ans. A Ay, il n'y a aucun mal. »

« Si la sécheresse persiste, ou si, avec l'humidité, le ciel se couvre, on peut compter sur une récolte abondante. »

« De tous côtés, à Epernay, à Ay, à Reims, à Vertus, on s'extasie sur la beauté des ceps. C'est une raison de plus pour que l'on finisse de mois les vignes et que les propriétés ne négligent aucun moyen de préserver leurs récoltes : soit par les abris, soit par les nages artificiels. On nous dit que certains arbres fruitiers, les noyers surtout, ont souffert du froid. »

On lit dans l'*Yonne* : « La température continue à être froide et peu rassurante. Néanmoins, l'état de sécheresse complète de la terre et les quelques nuages qu'on aperçoit depuis hier font espérer que les légers dégâts occasionnés dans les dernières nuits ne s'aggraveront pas. Les nouvelles qui nous parviennent sont et paraissent être mauvaises. Toutes les vignes qui sont sur les hauteurs ont été complètement éparpillées. Les bas-fonds seuls ont souffert, et encore la récolte est-elle loin d'être compromise. »

On écrit de Dôle, le 3 mai : « Nous avons eu ce matin de la glace de 2 millimètres d'épaisseur ; le vent du nord a baissé, et la température semble redevenir celle des jours précédents. »

On nous annonce pour le 15 mai l'émission de 1,000 actions de 200 fr. de la société en commandite LA CAISSE DES PRÊTS pour le renouvellement des reconnaissances du Mont-de-Piété et les avances sur valeurs mobilières. Cette affaire dont les bénéfices sont certains, offre toutes les garanties possibles de sécurité ; aussi engageons-nous fortement nos lecteurs à prendre connaissance des prospectus qui sont à leur disposition et envoyés à toute demande adressée, chez M. d'Alby, banquier, rue de l'Hôtel-de-Ville, 100, à Lyon.

On ne sait pas grand-chose du congrès de la presse royaliste de province. Je recueille cependant dans quelques journaux évidemment bien informés certains aveux significatifs. Le directeur de l'*Indépendance bretonne*, journal qui paraît à Saint-Brieuc, et qui est l'organe de la droite modérée, nuance de la *Gazette de France*, était membre du congrès.

Or, il déclarait qu'il s'est vu obligé de se retirer, avec plusieurs de ses confrères, pour ne pas s'associer à des déclarations « peu en harmonie avec le respect qui lui porte à l'Assemblée nationale et en contradiction avec l'esprit de sage dévouement qui prévaut heureusement dans ce pays où la fidélité s'allie avec la raison. »

Plus loin il déclare que « la conciliation est devenue impossible en présence des exigences préconçues du parti que l'on a justement nommé plus royaliste que le roi. » La *Gazette de Normandie*, autre feuille légitimiste modérée, dit de son côté que M. Charles Garnier, directeur de la *Démocratisation*, a cru devoir se retirer avant la fin des travaux du congrès et adresser à ses collègues sa démission de président. M. Benezet, rédacteur de l'*Echo de la province*, qui a succédé à M. Garnier, n'explique pas les raisons de la retraite de son prédécesseur ; il se contente de dire que le congrès a maintenu son organisation et affirmé la nécessité de la monarchie.

La déclaration attendue sera donc très vague ; mais il n'en est pas moins certain, de l'aveu même de plusieurs membres du congrès, que les intrus ont été emportés. Entraînés par l'extrême droite de l'Assemblée et quelle est l'importance de ce groupe assez flottant ? c'est ce que le premier vote après la rentrée pourra seul nous apprendre.

Je vous signale les paroles prononcées par M. Thiers dans son entrevue avec les délégués des Français habitant le Chili, qui lui ont en-

voyé un album comme témoignage de reconnaissance à l'occasion de la libération du territoire. Les termes qu'on prête à M. Thiers ne sont pas textuels et quelques-uns peuvent paraître inexacts ; mais l'ensemble du compte rendu est évidemment fidèle.

Il relève le passage où M. Thiers raconte qu'avant le 24 mai on vit le trouver pour lui demander s'il s'engageait à favoriser une restauration monarchique.

Cette démarche était restée ignorée. Naturellement M. Thiers répondit qu'à ses yeux la République était le seul gouvernement possible. M. Thiers s'est prononcé avec une netteté particulière pour la dissolution de l'Assemblée : il avait bien parlé jadis de l'acte de raison que l'Assemblée eût voulu pas se décider à accomplir ; mais l'interprétation de ces mots avait varié. Aujourd'hui, ce doute n'est pas possible : M. Thiers est dissolutionniste.

Vous savez mon opinion sur ce point : évidemment l'Assemblée est impuissante, et il vaudrait beaucoup mieux la remplacer par une Assemblée nouvelle en harmonie avec l'opinion du pays ; mais on n'est pas maître des événements. L'Assemblée s'est engagée, sur la demande de M. Thiers lui-même, à discuter les lois constitutionnelles ; elle ne peut s'en aller que lorsqu'elle les aura votées ou lorsqu'il sera évident soit qu'elle ne peut pas, soit qu'elle ne veut pas les voter. C'est de cette question, résolue ou non, mais posée, que doit sortir la dissolution.

Elle est inévitable dans les deux cas, et je ne crois pas qu'elle soit possible dans d'autres. M. Thiers a donc le tort, à mon humble avis, de ne pas tenir compte des faits que lui-même a contribué à provoquer et il prête, par sa déclaration d'hier, aux accusations des journaux officieux qui lui reprochent de faire cause commune avec la gauche radicale.

Vous verrez dans quelques journaux du matin une singulière histoire : M. Thiers serait allé hier au palais de l'Industrie, pour y chercher, disent-ils, une ovation en jour ou le populaire se porte en masse au salon ; mais les choses auraient mal tourné : quelques plaisants auraient imaginé de crier : au feu ! ce qui aurait amené une confusion momentanée. La vérité est que M. Thiers est resté une heure au salon et qu'il y a été constamment accueilli par les manifestations les plus sympathiques.

Je vous ai parlé hier de l'affaire Algave : il paraît que les étudiants qui suivaient son cours à Douai ont rédigé une pétition au ministre demandant le maintien de leur professeur. Cette pétition a été présentée au doyen de la faculté, puis remise à M. de Marcbré, député du Nord. Eux même temps, les élèves de la faculté de droit ont signé, sans distinction d'opinions, une adresse à M. Algave exprimant leurs sympathies pour la fermeté et l'indépendance de son caractère, et protestant contre son déplacement.

Le *Novelliste*, journal légitimiste, dit que M. de Saint-Victor, député du Rhône, un des membres de l'extrême droite, se trouve en ce moment au quartier général de don Carlos.

L'Italie et l'Angleterre étudient en ce moment un projet de rachat du canal de Suez par les puissances maritimes de l'Europe. L'Egypte serait chargée moyennant une subvention des frais d'entretien du canal qui serait neutralisé.

Le maréchal-président arrivé hier matin à Tours à 6 h. 1/2, a été reçu par le général de Cissey, le préfet, le général de division Bastoul, et M. Gouin, maire de Tours.

A sept heures, il a reçu le conseil municipal chez le général Cissey.

A huit heures a eu lieu la pose de la première pierre de la caserne, dans la plaine du Morier.

Les troupes étaient massées et la foule considérable.

A neuf heures, le maréchal a visité l'imprimerie Mame, puis le quartier de cavalerie.

A son retour à l'hôtel du général de Cissey, il a reçu les autorités. Au déjeuner, le nombre des invités était de 38, parmi lesquels les généraux du Barrail, de Borrio, de Grammont, M. Drouyn de Lhuys, l'archevêque de Tours.

A une heure et demie, le maréchal a passé la revue des troupes. Toute la population de Tours et des environs, disent nos dépêches, s'est portée avenue Grammont pour acclamer le maréchal.

A cinq heures et demie a eu lieu le départ de M. de Mac-Mahon pour Saumur.

La guerre et des annexions faites par la force des armes. Jusqu'à présent, selon toutes les communications reçues de tous les points de l'Europe, lord Derby ne voit pas une seule cause sérieuse de guerre dans un avenir immédiat.

En cas où un danger de guerre apparaîtrait, le gouvernement anglais ferait pour le maintien de la paix tout le possible, sans cependant prendre part à la lutte tant que l'intérêt national ne l'exigerait pas.

Tout traité international serait inapplicable dans le temps actuel et deviendrait une question ouverte ; mais les engagements internationaux contractés par l'Angleterre dans ces dernières années, seront considérés par elle comme engageant son honneur et sa bonne foi.

Lord Derby termine en déclarant que la communication d'aucune pièce de correspondance n'est possible actuellement.

Le gros des forces carlistes est à Ripoll, avec don Alphonse. Saballs est toujours en France. Son plan est d'attaquer Berga pour attirer les troupes républicaines sur un terrain où il serait certain de les battre.

Le brigadier Estevan a fait emporter sur trente charriots le matériel d'ambulance que les carlistes avaient installé à Prats de Chusano.

Le capitaine général a pris des mesures contre les fauteurs de grèves.

On assure que Mgr Bianchi est nommé nonce à Munich.

L'empereur de Russie a rendu visite à M. de Bismarck.

Hier on eu lieu les fiançailles du grand duc Wladimir avec la duchesse Marie de Mecklembourg.

L'état sanitaire de la ville est bon. La rivière est complètement débarrassée des obstacles qui l'obstruaient. Les communications sont ouvertes avec l'extérieur. Les populations sont libres de sortir et d'entrer.

Un grand enthousiasme règne dans l'armée et parmi les habitants de Bilbao.

Le premier convoi de vivres est entré à Bilbao, hier à 11 heures du matin ; d'autres convois étaient attendus dans l'après-midi. Le pain manquait depuis six jours.

Le gouverneur de Lérida mande que les carlistes sont très découragés par les nouvelles du nord.

Diverses petites rencontres, favorables aux troupes, ont eu lieu dans les provinces d'Andalousie, de Valence et de la Nouvelle-Castille.

Le froid a été vif la nuit dernière ; une partie des vignobles situés sur les bords du fleuve a souffert.

Le temps est toujours froid et menaçant.

Le gouverneur général partira aujourd'hui pour Bougie sur le « Kléber ». Il visitera les établissements européens de l'Oued-Sahel. Il rentrera samedi à Alger par Aumale et interrogera lui-même Ben-Choucha.

Le « Kléber » continuera sa route, en faisant escale à Tunis, Tripoli et Malte.

La *Gazette officielle* de Strasbourg confirme en partie la nouvelle publiée par les journaux cléricaux allemands, concernant la fermeture du petit séminaire de cette ville, en disant que l'ordre de fermeture a été donné par le gouvernement d'Alsace-Lorraine, mais que le directeur du séminaire a encore la faculté d'en appeler au chancelier de l'empire.

Cette mesure a été prise parce que l'on avait refusé à un inspecteur du gouvernement le droit d'assister à un cours.

Le pape a tenu un consistoire ce matin : après la cérémonie de la fermeture de la bouche aux nouveaux cardinaux, messeigneurs Régnier, Tarnoczky et Falcinelli, le pape a nommé trois évêques en Italie, onze *in partibus infidelium*. Il a nommé aussi les prêtres Adolphe Perraud, de l'Oratoire, évêque d'Autun ; Bosque, évêque en Bolivie ; Crinon, évêque d'Hamilton (Canada) ; Redwood, évêque de Wellington, dans la Nouvelle-Zélande.

Le pape a élevé aussi l'église épiscopale de Melbourne au rang d'archevêché, nommant à ce poste l'évêque actuel, Mgr Gould.

Il a nommé également M. O'Connor, évêque de Ballarat, en Australie, et M. Fortuné, évêque de Sandhurst, en Australie, élevant ces deux derniers évêques au rang d'archevêché.

Le pape a ensuite ouvert la bouche aux trois nouveaux cardinaux. Il leur a donné l'anneau cardinalice et assigné leurs titres presbytéraux.

Hier des troubles sérieux ont éclaté entre la colonie française et les indigènes. Ceux-ci ont lancé des pierres contre les étrangers en brûlant et pillant leurs maisons. La police a fait feu. Plusieurs chinois ont été tués.

Les volontaires ont été appelés, les marins ont débarqué. La tranquillité est rétablie aujourd'hui, mais l'inquiétude règne.

Le conflit est survenu à la suite d'une route construite par les français, route qui a déplacé des tombes dans le cimetière de Ningpo.

Les colons anglais n'ont pas souffert.

Hier, le pape a invité le vicomte de Damas, président du comité général des pèlerinages, et le Père Picard, directeur, à l'accompagner dans sa promenade. Le saint-père les a comblés de marques de sympathies. Sa Sainteté a ensuite reçu un grand nombre

Nouvelles du Matin

PARIS Correspondance spéciale du Journal de Lyon. 4 mai.

Le Français donne à l'Union et à l'Union un démenti assez formel et fort instructif. Les lois constitutionnelles ne seront pas ajoutées ; le Français ne croit pas d'ailleurs que cet ajoutement ait été demandé par l'extrême droite, et il ajoute qu'en tout cas le gouvernement n'y aurait pas consenti.

Or à la fin de sa note, le Français nous apprend que cette question de l'ajoutement a été traitée par le conseil des ministres, qui l'a résolue négativement. Si cette question a été traitée, c'est qu'elle a été posée, soit par des représentants autorisés de la droite, soit par les ministres légitimistes eux-mêmes. Sur ce point donc, le Français confirmerait dans une certaine mesure les allégations de l'Union.

Voici ce qui est probable : les députés de l'extrême droite, présents à Paris ou à Versailles, auraient demandé à MM. de Larcy et Depeyre, leurs coreligionnaires, malgré les dissidences actuelles, si le cabinet se prêterait à l'ajoutement ; MM. de Larcy et Depeyre se sont faits forts d'entraîner leurs collègues, et l'Union, prévenu, aura vendu la peau de l'ours avant que ses amis ne l'aient jeté par terre. Mais il y a mieux.

En rapprochant la note du Français, une note du *Moniteur universel* et une communication de l'agence Havas aux journaux, on s'aperçoit que le démenti du Français pourrait bien n'être qu'apparent et qu'au fond il y a en effet accord entre le gouvernement et la droite.

Le *Moniteur* nous apprend que la droite veut user de moyens détournés pour écarter le projet de loi sur la seconde Chambre : le plan de campagne consisterait à demander la mise à l'ordre du jour de la loi électorale, laquelle serait soumise à trois délibérations et suivie de la loi municipale et de la loi sur la presse. On arriverait ainsi, avec les nouveaux impôts, jusqu'aux vacances d'août. L'agence Havas, de son côté, affirme que les lois constitutionnelles sont déposées dès la rentrée ; mais elle n'indique pas la loi sur la seconde Chambre comme devant précéder les autres dans la pensée du gouvernement.

Elle dit au contraire que la loi électorale sera très-probablement portée la première à l'ordre du jour de l'Assemblée. Or c'est justement ce que demandait le *Journal de Paris*, organe du centre droit, et c'est d'ailleurs ce qui ne peut déplaire à la droite, puisque la loi électorale ne touche, à aucun degré, la forme du gouvernement et l'organisation des pouvoirs du maréchal.

Ainsi la transaction qu'on voulait d'abord faire porter sur les attributions de la seconde Chambre, lesquelles devaient combler, sans danger pour la droite, la lacune de la vice-présidence, cette transaction consisterait maintenant dans le dépôt apparent des lois constitutionnelles et dans leur ajoutement réel par la mise à l'ordre du jour de la loi électorale.

Vous ne tarderez pas à savoir si c'est bien là en effet le plan commun du ministère et de la droite.

Quant aux bonapartistes, le cabinet ne désespère pas de les rallier. Le *Journal de Paris* a bien dit qu'ils s'opposeraient de toutes leurs forces à l'organisation du septennat, mais l'attitude nouvelle du ministère est bien faite pour les rassurer, et l'ajoutement effectif des lois constitutionnelles ne peut qu'être approuvé par le groupe de l'appel au peuple.

D'ailleurs, les impérialistes n'ont pas à se plaindre de M. de Broglie.

Il lui savent gré des nominations de maires et d'adjoints faites en vertu de la nouvelle loi, ils n'ignorent pas que M. de Broglie, pour conserver sa majorité du 24 mai, est prêt à faire des concessions nouvelles à toutes les parties de la coalition, enfilis lui trouvaient que la politique de combat est un commencement de restauration impériale, pensant que le maintien du provisoire reporte les souvenirs des conservateurs vers le régime du 2 décembre.

Le comité bonapartiste dont je vous ai esquissé l'organisation délibère avec la plus grande énergie : M. Rouher a réuni ce matin même, m'assure-t-on, quelques membres de ce comité, et il paraît certain que le plan de campagne en vue de la rentrée sera arrêté avant la fin de la semaine, ce qui est d'ailleurs évident, puisque l'Assemblée revient le 12 mai.

M. Rouher revient de Chislehurst, où il s'est entretenu avec l'impératrice.

On ne sait pas grand-chose du congrès de la presse royaliste de province. Je recueille cependant dans quelques journaux évidemment bien informés certains aveux significatifs. Le directeur de l'*Indépendance bretonne*, journal qui paraît à Saint-Brieuc, et qui est l'organe de la droite modérée, nuance de la *Gazette de France*, était membre du congrès.

Or, il déclarait qu'il s'est vu obligé de se retirer, avec plusieurs de ses confrères, pour ne pas s'associer à des déclarations « peu en harmonie avec le respect qui lui porte à l'Assemblée nationale et en contradiction avec l'esprit de sage dévouement qui prévaut heureusement dans ce pays où la fidélité s'allie avec la raison. »

Plus loin il déclare que « la conciliation est devenue impossible en présence des exigences préconçues du parti que l'on a justement nommé plus royaliste que le roi. » La *Gazette de Normandie*, autre feuille légitimiste modérée, dit de son côté que M. Charles Garnier, directeur de la *Démocratisation*, a cru devoir se retirer avant la fin des travaux du congrès et adresser à ses collègues sa démission de président. M. Benezet, rédacteur de l'*Echo de la province*, qui a succédé à M. Garnier, n'explique pas les raisons de la retraite de son prédécesseur ; il se contente de dire que le congrès a maintenu son organisation et affirmé la nécessité de la monarchie.

La déclaration attendue sera donc très vague ; mais il n'en est pas moins certain, de l'aveu même de plusieurs membres du congrès, que les intrus ont été emportés. Entraînés par l'extrême droite de l'Assemblée et quelle est l'importance de ce groupe assez flottant ? c'est ce que le premier vote après la rentrée pourra seul nous apprendre.

Je vous signale les paroles prononcées par M. Thiers dans son entrevue avec les délégués des Français habitant le Chili, qui lui ont en-

DÉPÊCHES

MATIN. — 7 HEURES Paris, 4 mai, 8 h. soir. Bourse faible ; réalisations. Paris, 5 mai, 5 h. matin. Hier, sur le boulevard, l'emprunt a fait 95.78. Londres, 4 mai.

Chambre des lords. — M. le comte Russel demande au gouvernement la communication de toutes les correspondances de l'Angleterre avec l'Allemagne, l'Autriche, la Russie et la France, relativement au maintien de la paix en Europe.

Il désire savoir si les symptômes fâcheux actuels sont la conséquence de la dernière guerre. On présage une tempête nouvelle.

Il rappelle que M. de Moltke a dit qu'il faudrait défendre pendant cinquante ans ce qui a été acquis en cinq mois, et que l'armée française est résolue à obtenir sa revanche dans une nouvelle guerre.

En cas de danger de guerre, que ferait le gouvernement anglais ? L'orateur est certain qu'aucun pouvoir n'oserait attaquer une nation alliée avec l'Angleterre pour le maintien de la paix. Il termine en déclarant qu'il a confiance dans l'influence de la Grande-Bretagne pour le maintien de la paix et demande l'opinion du gouvernement relativement aux traités liant l'Angleterre.

Lord Derby déclare qu'il ne peut répondre qu'avec réserve. Il existe des causes d'appréhension pour la paix, motivées par les sentiments laissés par la France en Allemagne à la suite de

d'étrangers et les a invités à la résignation, à l'espérance et à la prière. Le pape a reçu aujourd'hui le vicomte de Damas en audience privée.

Berlin, 3 mai. L'empereur de Russie est arrivé aujourd'hui à une heure après midi, accompagné des grands-ducs Constantin et Alexis et d'une suite nombreuse, dans laquelle on remarquait le comte Alderberg et le prince Dolgorouki.

L'empereur Guillaume, tous les princes royaux, le grand-duc de Saxe-Weimar étaient présents à la gare pour les recevoir. Après eux venait l'ambassadeur de Russie, le comte de Moltke et le feld-marchal de Manteuffel.

Le prince impérial, les princes Charles et Frédéric-Charles portaient l'uniforme de feld-marchal russe. Tous les personnages notables portaient les insignes d'ordres russes.

Le toit. Il y a une entrée à chaque extrémité, 16 croisées de chaque côté, 8 pour chaque étage. Les croisées du 1er étage ont 2 pieds 6 pouces de large et 4 pieds 9 pouces de haut; celles du 2e étage n'ont que 4 pieds de hauteur.

CONDITIONS PUBLIQUES DES SOIES

Table with columns for Lyon, 4 mai, and Avignon, 4 mai 1874. It lists various types of silkworms (Organsins, Trames, Grèges, etc.) and their corresponding prices.

Table titled 'SAINT-ETIENNE, 4 mai' showing prices for various types of silkworms and their quantities.

Table titled 'AVIGNON, 4 mai 1874' showing prices for various types of silkworms and their quantities.

BULLETIN COMMERCIAL

Paris, 4 mai. Les blés à livrer aux conditions du règlement de Paris ont des cours fermes: On cote: disponible, 33 fr.; courant, 38 fr.; prochain, 35 fr.; juillet-août, 35 fr.; 4 derniers, 32 fr. 100 kilog.

Sarrasin... 13 84
Mais... 44 75
Avoine... 11 92
Pois... 32 50
Lentilles... 29 50
Haricots... 29 50

Boeuf... 1 65
Vache... 1 65
Veau... 1 80
Mouton... 1 80
Porc... 1 80

Vent N-E fort sur la Baltique, modéré partout ailleurs. Valentin, Cherbourg, vent modéré, assez fort à Boulogne.

TOUS LES JOURS

continuation de la VENTE aux enchères publiques de l'important matériel de l'HOTEL DURAND ET SAINT-NIZIER, rue Poullaille, 13.

Volontariat d'un an

Leçons particulières de latin, d'italien et de français, par M. Meyrin, ex-professeur de l'Université, rue Saint-Jean, 64, Lyon.

LA LIGNE DROITE

Comptabilité pratique, abrégant le travail de 50 0/0, le rendant plus facile et doublant le contrôle des écritures. S'adresser à M. Conventz, place des Squares, 11, à Lyon.

DOCTEUR MOURGUE

dentiste
15, rue de Lyon, 15

ANNONCES LEGALES, JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

Etude de Me DULLIAND, notaire à Belley (Ain).

VENTE

par licitation, à laquelle les étrangers seront admis.

D'IMMEUBLES

situés à Lyon et sur la commune de Lhuys.

Adjudication à Belley (Ain), en l'étude de Me Ecochard, notaire en ladite ville, et par-devant lui, le lundi vingt-cinq mai mil huit cent soixante-quatorze, à deux heures du soir.

Designation des immeubles à vendre

Premier lot.

Une maison à deux étages, située à Lyon, aux Brotteaux, rue Boileau, portant le numéro 4, composée de trois corps de bâtiments contigus, avec cour intérieure, confinée au midi par la rue de Séze, au nord par la maison Passeron, au levant par la maison Giraud.

Mise à prix, vingt mille francs, ci... 20,000 fr.

Deuxième lot.

Une maison d'habitation, le sol, places, cours et jardin adossés, situés au Gollet, territoire d'Ansolin, commune de Lhuys, le tout porté au cadastre sous le numéro 984, section F, pour une superficie de deux ares quatre-vingt centiares, confinés au nord par le bâtiment à Jacques Thivillon, au levant par bâtiment à Jean-Marie Tétaz, au midi par un chemin public, au couchant par le même territoire, lieu dit sous Gollet, portée au cadastre sous le numéro 1,017, section F, pour seize ares quatre-vingt centiares, confinés au nord par le terrain de Jean-Marie Tétaz, au levant par le terrain de François Lyandrat, au midi

par vignes à messieurs Durochat et Margand, au couchant par un chemin public;

3° Un bois, lieu dit à la Côte, même territoire, porté au cadastre sous le numéro 355, section H, pour une contenance de quarante-trois ares, confinés au nord par la route tendant de Lhuys à Gros-lée, au levant par propriété à Fournier, au midi par celle de monsieur Margand, au couchant par celle de Félicien Galley.

Mise à prix, quinze cents francs, ci... 15,000 fr.

L'usufruit des immeubles composant le deuxième lot appartient à madame veuve Verpillieux, née Coix-Nanbottin, pendant sa vie.

Le cahier des charges contenant les clauses et conditions de la vente, a été dressé par Me Ecochard, notaire à Belley, qui l'a déposé dans son étude, où chacun peut en prendre connaissance.

L'adjudication des immeubles ci-dessus désignés aura lieu en deux lots séparés, formés de la manière plus haut indiquée, le lundi vingt-cinq mai mil huit cent soixante-quatorze, à deux heures du soir, par devant Me Ecochard, notaire à Belley (Ain), et en son étude, en ladite ville.

Les enchères des colportants et des étrangers seront reçues par le notaire susnommé, sur les mises à prix ci-dessus fixées.

Pour extrait:

DULLIAND, avoué.

Etude de Me PONDEVEAUX, avoué à Lyon, rue Neuve, 7.

D'un exploit de l'huissier Sarra-Galley, de Lyon, en date du deux mai mil huit cent soixante-quatorze, dément enregistré, il résulte que la dame Marie-Claudine Belliard, épouse de Louis Fayolle, boulangier, avec lequel elle demeure à Lyon, rue de la Poutill-

lerie, 16, a formé contre ledit sieur Louis Fayolle, son mari, une demande en séparation de biens et liquidation de ses reprises;

Me Pondeveaux occupera dans cette instance pour ladite dame Fayolle.

Lyon, le quatre mai mil huit cent soixante-quatorze.

Pour extrait:

Signé: J. PONDEVEAUX.

Pour 8 jours seulement, chiropracien Desbarolles. — Consultations, 1, rue Tupin, au 3me, à gauche. 2917

DEPURATIF DU SANG

Le sirop concentré de Salsepareille QUET guérit toutes les maladies contagieuses, Dartres, Syphilis, Ulcères, Gonorrhées, Boutons, Rougeurs, Démangeaisons, Douleurs, Goutte, Rhumatismes, toutes les affections, des humeurs, Vices de sang, etc. Ce médicament agit en toute saison et dispense des tisanes.

Lyon, pharmacie de Ph. Quet, rue de la Préfecture, 5. 2368

ON VOUDRAIT ACHETER

UNE BELLE PROPRIÉTÉ vignoble.

S'adresser à M. Deschamps, rue des Marronniers, 5. 2909

SAXON

Valais (SUISSE)

A VENDRE

ROUTE DE SAINT-CYR (PRÈS LYON)

UNE BELLE

PROPRIÉTÉ

de la superficie approximative de 14 hectares, comprenant une grande maison d'habitation bourgeoisement meublée.

Entrée en jouissance immédiate.

S'adresser à Me Louis COSTE, notaire à Lyon, rue Neuve, n° 7. 2799

MALADIES

1° Des voies respiratoires: angines, laryngites, bronchites, catarrhe chronique, asthme.

2° Du tube digestif: dyspepsie, dysenterie, diarrhée, constipation hémorrhoides.

3° Des organes abdominaux: A, chlorose, aménorrhée, dysménorrhée, leucorrhée; B, gravelle, coliques néphrétiques, catarrhe de la vessie; C, engorgement du foie, coliques hépatiques, ictere.

TRAITEMENT HOMÉOPATHIQUE

PAR LES PERLES MÉDICAMENTEUSES DU DOCTEUR L.-L. LEMBERT.

Val la multiplicité des remèdes nécessaires au traitement de ces diverses maladies, il a été rédigé une instruction qui permet au malade de choisir lui-même ceux qui lui conviennent.

Distribution gratuite de l'instruction; — envoi franco sur la demande; — Affranchir.

Prix du flacon de 50 perles, pour chaque remède: 1 fr. 50

Consultations par correspondance: écrire franco et joindre un bon de 10 fr. sur la poste.

Pharmacie homéopathique du Dr L.-L. LEMBERT, 45, rue de Lyon, à Lyon.

Dépôt dans toutes les bonnes pharmacies. 2664

GRAND HOTEL DES BAINS ET CASINO

Café-Restaurant de 1er ordre annexé au CASINO. Ouverts toute l'année

Eau bromo-iodurée très-renommée. — Douches et Bains de tout genre. — Salle d'inhalation. — Même distraction qu'à Monaco.

N.-B. On est admis sur présentation d'une carte délivrée par l'administration. 2364

Tondeuses Archimédiennes

POUR PELOUSES

Adoptées par la Ville de Paris, fonctionnant tous les jours à l'avenue de l'Impératrice et au Trocadéro.

WILLIAMS ET C°

Inventeurs Fabricants, rue Caumartin, n° 1, PARIS. 2800

A LOUER A LA SAINT-JEAN

prochaine, Rue de l'Hôtel-de-Ville

1° UN ENTRE-SOL composé de trois pièces agencées et propres pour magasins, comptoir, etc., avec caves;

2° UN APPARTEMENT de six pièces fraîchement réparées, au 4e, cave et grenier.

S'ADRESSER AU BUREAU DU JOURNAL

LE THÉ DU BON SAMARITAIN

EST LE MEILLEUR DES PURGATIFS

Entrepôt général: Pharm. BARNOUD, rue de Lyon, 3, LYON. 2886

CHOCOLAT AIGLAVE

à l'Extrait de Viande (b. s. g. d. g.), nutritif et digestif.

C'est le déjeuner le plus substantiel et par excellence le réparateur de la santé. — Prix: 2 fr. 70, 3 fr., 4 et 5 fr. le 1/2 kilog. CHOCOLAT DU PROGRÈS qualité supérieure, 1 fr. 80; 2 fr., 2 fr. 20; 2 fr. 50 et 3 fr. le 1/2 kilog.

du Progrès de qualité supérieure.

DEJEUNER HYGIÉNIQUE DES ARABES pris pur ou mêlé par moitié au café Grande économie.

A Lyon, maison MESSANT-POINT, rue de Lyon, 8, et dans les principales maisons d'épicerie. 4295

A VENDRE

JE GARANTIS La destruction complète des punaises, sans toucher à aucun meuble, l'envole l'ingrédient franco, avec notice, contre 2 fr. 25 en timbres. S'adresser à M. J.-B. MORY, nég.

à Tourcoing (Nord).

Une adresse. Envoi gratis et franco, de la circulaire concernant la fabrication, en motifs de deux heures, de Bière économique, Vin à 10 centimes le litre, Liqueurs, etc. Economie garantie de 30 à 50 % sur prix d'achat.

S'adresser à M. A. Penel, cours du Midi, 29, Lyon.

ECRITURES, AUTOGRAPHES

MÉDAILLE D'OR à l'Exposition de Lyon.

HÉMATOSINE

DE Tabourin et Lemaire Chimiste.

L'HÉMATOSINE est la partie ferrugineuse et colorante du sang. Celle-ci est extraite du sang de bœuf.

D'après M. Boussingault, de l'Institut, l'Hématosine de MM. Tabourin et Lemaire renferme, pour cent parties, 6,33 de fer équivalant à 9,045 de sesquioxide, dont une partie est combinée avec l'acide phosphorique.

Des travaux et analyses de ce savant académicien, il résulte que l'Hématosine de MM. Tabourin et Lemaire contient 17 fois plus de fer assimilable que le sang de bœuf et 1329 fois plus que la plus belle viande de boucherie.

(Institut de France. — Comptes rendus de l'Académie des Sciences. — Séances des 27 mai et 29 juillet 1874.)

L'HÉMATOSINE est donc un produit naturel et la matière organique actuellement connue, la plus riche en fer assimilable; et à l'état actuel il est habitué à la prendre tous les jours par la nature et à l'état actuel il assure une guérison complète dans les cas d'appauvrissement du sang, anémie, chlorose, scrofule, lymphatisme des enfants, leucorrhée, aménorrhée, maigreur excessive, faiblesse générale, épuisement, convalescence, etc.

Se trouve chez DESNOIX et C°, rue du Temple, 22, à Paris, et dans toutes les pharmacies.

PAPIERS PEINTS, MAISON BIOLET & GARDE, LYON, 65 RUE DE L'HOTEL-DE-VILLE 65 (ANGLE DE LA RUE THOMASSIN)

Table titled 'BOURSE DE PARIS — Lundi 4 Mai (de midi à 3 h. 1/2)'. It lists various financial instruments like Rentes et Actions, Obligations, and their prices.

Table titled 'BOURSE DE LYON — Mardi 5 Mai (de 11 heures à midi 1/2)'. It lists financial instruments like Rentes et Actions, Obligations, and their prices.

Table titled 'BULLETIN FINANCIER'. It provides a detailed analysis of the market, including prices of various stocks and bonds, and commentary on the overall financial situation.